

Étude de Maître :
 Notaire :
 Adresse :

N° de mutation :
 CIAF de :
 (A remplir par le Conseil général de la Sarthe)

AMÉNAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER

PROJET DE MUTATION

AUTORISATION SOLLICITEE AUPRES DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE
 (Article L 121-20 et R 121-28 du Code rural et de la pêche maritime)

A adresser en trois exemplaires, par courrier recommandé avec accusé de réception

**Au Conseil général de la Sarthe
 Direction Aménagement, Agriculture et Environnement
 5 rue Joseph Marie Jacquard
 72072 LE MANS CEDEX 9**

Nature de l'acte : vente donation échange succession
 autre :

Propriétaire avant mutation :

Adresse :

Désignation de la propriété (préciser la ou les communes) :

Commune	Désignation cadastrale		Lieu-dit	Superficie	Observations*
	Section	N°			

* Indiquer l'origine des biens dans la colonne observations au moyen des lettres C (biens de communauté) -P.M (biens propres du mari) - P.F. (biens propres de la femme) - N.P : (nue-propriété) - U (usufruit)

En cas de division de parcelle, joindre :

- dans tous les cas, une copie du document d'arpentage.

Acquéreur ou nouveau propriétaire (État civil complet avec adresse) :	Observations
	Le bien est-il loué oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Si oui indiquer les coordonnées du fermier ou du futur fermier : Objectif de l'acquisition :

A _____, le _____
 Le Notaire,
 (signature et cachet de l'étude)

Transmis pour avis au cabinet :, géomètre chargé de l'opération
d'aménagement foncier.

A Le Mans, le
(signature)

Avis du Géomètre :

Date à laquelle il serait souhaitable que la mutation soit réalisée :

A, le.....
Le Géomètre,
(signature + cachet)

A retourner au :
Conseil général de la Sarthe - Direction Aménagement, Agriculture et Environnement
5 rue Joseph Marie Jacquard 72072 LE MANS CEDEX 9

Décision de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier :

Le.....

Pour le Président de la Commission Intercommunale
d'Aménagement Foncier,
La Secrétaire,

Décision transmise : le
- au notaire (un exemplaire)
- au géomètre (un exemplaire)